



Contribution de Jean RENARD

renard.jean@numericable.fr

Deux luttes emblématiques !

La presse nationale revient, à l'occasion du tournoi de tennis de Roland Garros, sur le combat entre les tenants d'un agrandissement des aires de jeux et le maintien des serres d'Auteuil, espace vert classé monument naturel et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, construites par Jean Camille Formigé à la fin du XIXe siècle.

On retrouve d'un côté les autorités de la mairie de Paris, un promoteur bien connu à Nantes, Vinci en l'occurrence, la fédération française de tennis et tous les amateurs et sponsors qui craignent la pluie lors des matchs.

De l'autre, les bataillons sont plus faibles, des défenseurs de l'environnement, des professeurs de botanique (si, si, il en existe encore), Françoise Hardy (?) et des associations nationales soucieuses du droit (FNE¹, VMF², etc).

Le combat est inégal. Il semble perdu d'avance. C'est David contre Goliath. On a, face à face, de doux rêveurs partisans de l'écologie et du patrimoine, et des groupes financiers et des lobbys qui entendent bénéficier de juteuses retombées avec la modernisation d'un grand stade utilisé à plein quinze jours par an.

Cela n'est pas sans rappeler un conflit, régional cette fois, dans lequel les mêmes arguments sont avancés par les uns et les autres et qui lui aussi dure depuis fort longtemps.

Mais, à Roland Garros, ce sont deux bourgeoisies qui s'affrontent et non pas des paysans contre des forces économiques qui entendent promouvoir le développement régional par le transfert d'un équipement supposé résoudre tous les problèmes de l'emploi et de l'attractivité.

À Paris, il s'agit de deux groupes sociaux issus du XVIe arrondissement, dont on sait qu'ils savent se faire entendre et écouter. L'installation provisoire d'un bâtiment pour les sans logis à l'orée du bois de Boulogne a montré leur efficacité. On y retrouve les partisans de l'agrandissement du stade et les défenseurs du site des serres.

¹ France Nature Environnement

² Vieilles Maisons Françaises

Comme le dit l'article du journal dont je m'inspire ici³, à Paris c'est le match pour l'intérêt général. Reste à savoir où se situe ce dernier. Certes, en son temps, le président de la fédération de tennis avait affirmé qu'il n'y aurait plus d'agrandissement après la construction du court Lenglen, et plus récemment le maire de Paris (Bertrand Delanoë à l'époque) avait juré, quant à lui, qu'il était exclu que le périmètre des serres d'Auteuil soit en quoi que ce soit concerné par les activités du tournoi !

À Nantes, le défi est de savoir si l'agrandissement de l'équipement peut se faire sur le site actuel ou bien s'il est obsolète, et ce en mesurant les coûts directs et indirects d'un transfert.

Quant à l'emploi, le recours aux travailleurs détachés sera sans doute la solution, c'est celle employée ailleurs.

³ "Roland-Garros, la lutte de l'extension du domaine", Le Monde, 28 mai